

## Rémunération du personnel infirmier

La pandémie de COVID-19 a attiré l'attention sur le niveau de rémunération du personnel infirmier et sur la nécessité de garantir une rémunération suffisante pour attirer les candidats et faire en sorte qu'ils ne quittent pas la profession.

En 2019 (avant la pandémie), les infirmiers exerçant en milieu hospitalier percevaient, en moyenne dans les pays de l'OCDE, une rémunération légèrement supérieure au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs. Dans certains pays comme la Suisse, la Lituanie, la France, la Lettonie et la Finlande, le personnel infirmier percevait un salaire inférieur au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs, alors que dans d'autres, comme le Chili, le Mexique, le Luxembourg et la Belgique, il gagnait nettement plus (Graphique 8.14).

Le Graphique 8.15 compare la rémunération du personnel infirmier exerçant en milieu hospitalier sur la base d'une monnaie commune (le dollar américain) corrigée des différences de pouvoir d'achat, afin de donner une indication du bien-être économique relatif du personnel infirmier dans les différents pays et des incitations financières qui peuvent l'amener à envisager de s'installer dans un autre pays de l'OCDE pour y occuper un emploi mieux rémunéré. En 2019, le niveau de rémunération du personnel infirmier au Luxembourg était au moins quatre fois supérieur à celui observé en Lituanie, en République slovaque et en Lettonie. En général, les infirmiers exerçant dans les pays d'Europe centrale et orientale affichaient les plus faibles niveaux de rémunération, ce qui explique au moins en partie qu'ils soient nombreux à émigrer dans d'autres pays de l'UE (Socha-Dietrich et Dumont, 2021[16]).

La rémunération des infirmiers aux États-Unis est plus élevée que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, ce qui explique pourquoi les États-Unis sont en mesure d'attirer chaque année plusieurs milliers d'infirmiers venant d'autres pays.

Dans la plupart des pays, la rémunération des infirmiers augmente en valeur réelle depuis 2010, quoiqu'à des rythmes différents (Graphique 8.16). En Israël et en Australie, le personnel infirmier a obtenu des augmentations de salaire substantielles entre 2010 et 2018.

En France et aux États-Unis, la rémunération du personnel infirmier était à peu près la même en valeur réelle en 2018-19 qu'en 2010. En Espagne, la rémunération du personnel infirmier a diminué après la crise économique de 2008-09, en raison de la baisse des salaires dans le secteur public, mais elle s'est redressée depuis 2013, de sorte qu'en moyenne, le niveau de rémunération en 2019 était supérieur d'environ 5 % en valeur réelle à celui de 2010.

Au Royaume-Uni, la rémunération du personnel infirmier a augmenté en valeur nominale, mais elle a baissé de plus de 5 % en valeur réelle entre 2010 et 2018, notamment en raison du plafonnement des salaires dans le secteur public entre 2010-11 et 2017-18. Depuis 2018, le revenu moyen en valeur réelle du personnel infirmier a commencé à augmenter grâce à l'*Agenda for Change*, un accord salarial conclu pour 2018-21 (Buchan, Shembavnekar et Bazeer, 2021[17]).

De nombreux pays ont accordé des « primes COVID-19 » au personnel infirmier en reconnaissance du rôle essentiel qu'il a joué pendant la pandémie et en compensation des tensions et de la charge de travail supplémentaires qu'il a subies. Le niveau et la couverture de ces primes COVID-19 diffèrent selon les pays. En Allemagne, des primes ont été accordées en 2020 au personnel infirmier travaillant en maison de retraite et en milieu hospitalier et s'occupant d'un nombre minimum de patients COVID-19 (environ un tiers des hôpitaux). En avril 2021, une prime supplémentaire a été accordée au personnel infirmier exerçant en milieu hospitalier. Les primes allaient de 500 euros à 1 500 euros en fonction du nombre d'heures travaillées. Certains *Länder* ont également accordé des primes supplémentaires d'environ 500 euros.

En France, la rémunération des heures supplémentaires du personnel infirmier et des autres personnels travaillant dans les hôpitaux et les maisons de retraite a été revalorisée au printemps 2020, lors de la première vague de la pandémie. En outre, la plupart des personnels hospitaliers, y compris les infirmiers, ont reçu une prime COVID-19 après la première vague, allant de 1 000 euros à 1 500 euros selon l'intensité de la pandémie dans chaque région. Pour attirer des candidats et les inciter à rester dans la profession, tous les travailleurs de la santé dans les hôpitaux et les maisons de retraite ont reçu une augmentation de salaire permanente de 183 euros par mois en 2020, suivie d'une autre augmentation comprise entre 45 euros et 450 euros par mois d'ici fin 2021/début 2022, en fonction des catégories de personnel et du nombre d'années d'expérience (OCDE/Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé, 2021[9]).

## Définition et comparabilité

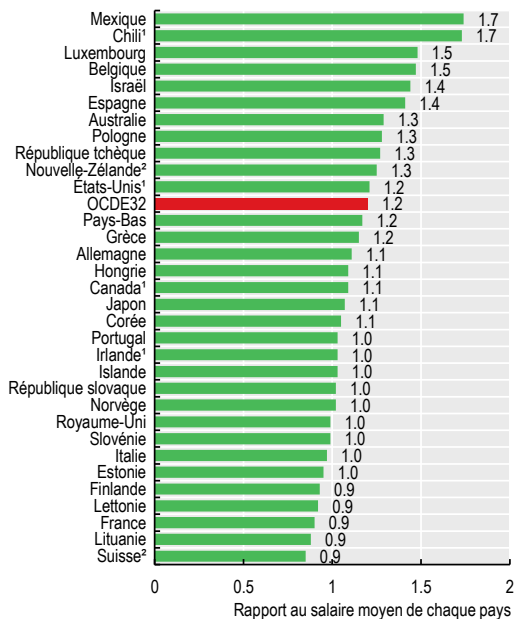
La rémunération du personnel infirmier correspond au revenu annuel brut moyen, y compris les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu à la charge du salarié. Dans la plupart des pays, les données se rapportent spécifiquement au personnel infirmier exerçant dans les hôpitaux ; au Canada, toutefois, elles couvrent également les infirmiers exerçant dans d'autres structures. Dans certains États fédéraux comme l'Australie, le Canada et les États-Unis, mais également au Royaume-Uni, le niveau et la structure de la rémunération sont fixés à un échelon infranational, ce qui peut entraîner des différences entre les unités territoriales.

Les données portent uniquement sur le personnel infirmier de niveau supérieur au Canada, au Chili, en Irlande et aux États-Unis, d'où une surestimation par rapport aux pays où les infirmiers de niveau intermédiaire sont également pris en compte. Les données concernant la Nouvelle-Zélande recouvrent tous les infirmiers employés par les conseils régionaux de santé financés sur fonds publics ; elles comprennent également les aides-soignants dont la rémunération, sensiblement inférieure à celle des infirmiers certifiés, est structurée différemment.

Les données ne portent que sur le personnel infirmier travaillant à temps plein. Pour certains pays (comme l'Italie ou la Slovaquie), elles ne tiennent pas compte des revenus additionnels comme le paiement des heures supplémentaires. Aucun pays ne fournit de données sur les paiements informels qui, dans certains cas, représentent une part non négligeable du revenu total.

Le revenu des infirmiers est rapporté au salaire moyen à temps plein du pays, tous secteurs confondus. Il est également comparé d'un pays à l'autre sur la base d'une monnaie commune (le dollar américain) corrigée des parités de pouvoir d'achat (PPA). Les chiffres présentés dans cette édition du *Panorama de la santé* ne sont pas comparables à ceux des éditions précédentes, car on a utilisé un indicateur de PPA différent pour tenir compte des différences de coût de la vie entre les pays.

Graphique 8.14. Rémunération des infirmiers à l'hôpital par rapport au salaire moyen, 2019 (ou année la plus proche)

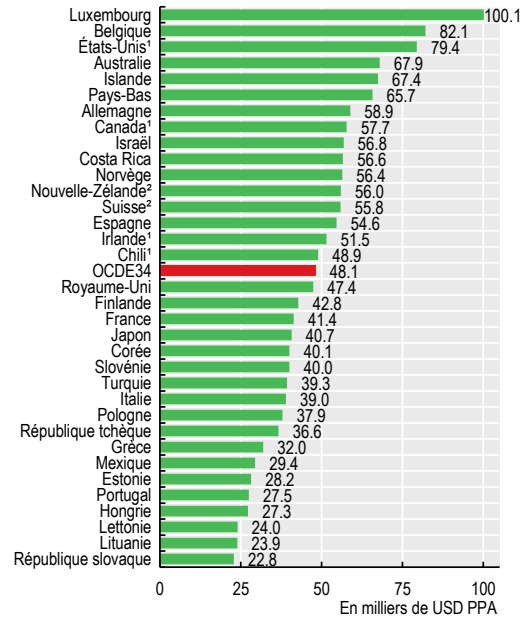


1. Les données se rapportent uniquement au personnel infirmier de niveau supérieur au Canada, au Chili, aux États-Unis et en Irlande (d'où une surestimation). 2. Les données pour la Nouvelle-Zélande et la Suisse incluent le personnel infirmier de niveau intermédiaire, qui a des qualifications et des revenus inférieurs.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2021.

StatLink <https://stat.link/dulfaq>

Graphique 8.15. Rémunération des infirmiers à l'hôpital, en USD PPA, 2019 (ou année la plus proche)



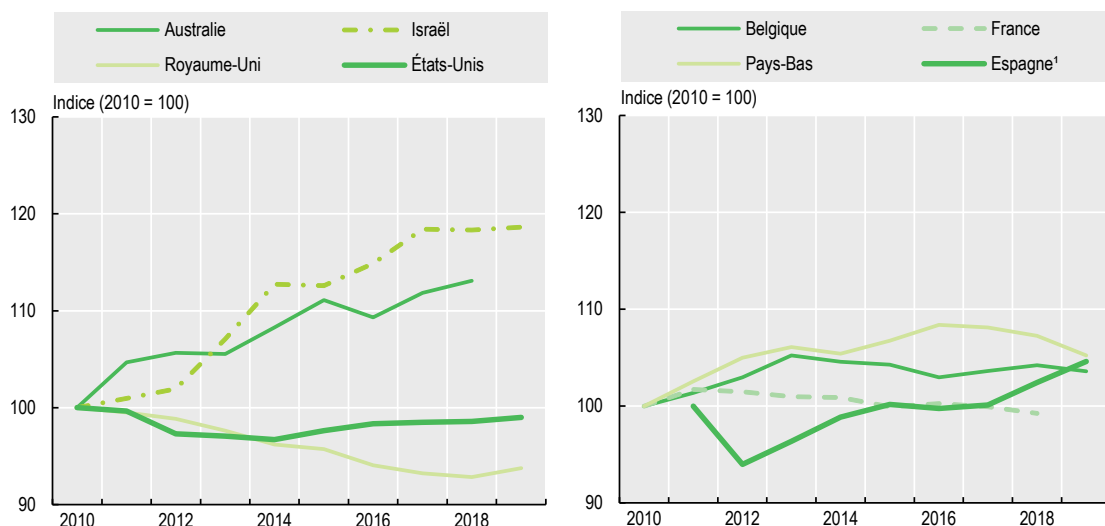
Note : Les chiffres présentés ici ne peuvent pas être comparés à ceux des versions précédentes du Panorama de la santé, car on a utilisé un indicateur PPA différent pour tenir compte des différences de coût de la vie entre les pays.

1. Les données se rapportent uniquement au personnel infirmier de niveau supérieur au Canada, au Chili, aux États-Unis et en Irlande (d'où une surestimation). 2. Les données pour la Nouvelle-Zélande et la Suisse incluent le personnel infirmier de niveau intermédiaire, qui a des qualifications et des revenus inférieurs.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2021.

StatLink <https://stat.link/7v1qf6>

Graphique 8.16. Évolution de la rémunération du personnel infirmier exerçant en milieu hospitalier (en valeur réelle), divers pays de l'OCDE, 2010-19



1. Indice pour l'Espagne, 2011 = 100.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2021.

StatLink <https://stat.link/ajngcv>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2021**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/ae3016b9-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2021), « Rémunération du personnel infirmier », dans *Health at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/94d9a845-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.